

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 50 (1924)
Heft: 26

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le jury constate qu'aucun projet ne donne entière satisfaction pour l'exécution. Les qualités des façades du projet N° 19 jointes à celles des plans du projet N° 1, donneraient, semble-t-il, une solution heureuse pour le projet d'exécution.

Le jury procède à l'ouverture des plis des 4 concurrents primés :

1^{er} rang N° 1. — MM. *Hausamann & Monnier*, La Chaux-de-Fonds en collaboration avec MM. *Debély & Robert*, architectes à La Chaux-de-Fonds.

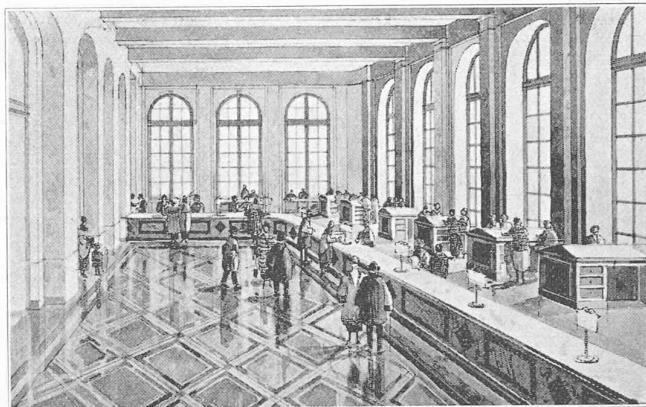
2^e rang N° 32. — M. *François Wavre*, architecte, Neuchâtel.

3^e rang N° 24. — M. *Jean Crivelli*, architecte, La Chaux-de-Fonds.

M. *Ernest Lambelet*, architecte, La Chaux-de-Fonds.

4^e rang N° 2. — MM. *Oesch & Rossier*, architectes, Le Locle.

CONCOURS POUR L'HOTEL DE LA BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE, A LA CHAUX-DE-FONDS.



Vue du hall des guichets.

**Principes et règles d'établissement
des
conduites hydrauliques forcées.**

Le *Génie civil* a publié, dans son numéro du 13 novembre dernier, une analyse détaillée d'un rapport élaboré, sur l'initiative de l'Association italienne d'étude des matériaux de construction, par un groupe d'ingénieurs hydrauliciens italiens, et « traitant particulièrement du choix et des caractéristiques des matériaux à employer pour les conduites et indiquant des règles éprouvées pour les calculs de résistance, pour le choix des charges de sécurité et pour les essais de réception ».

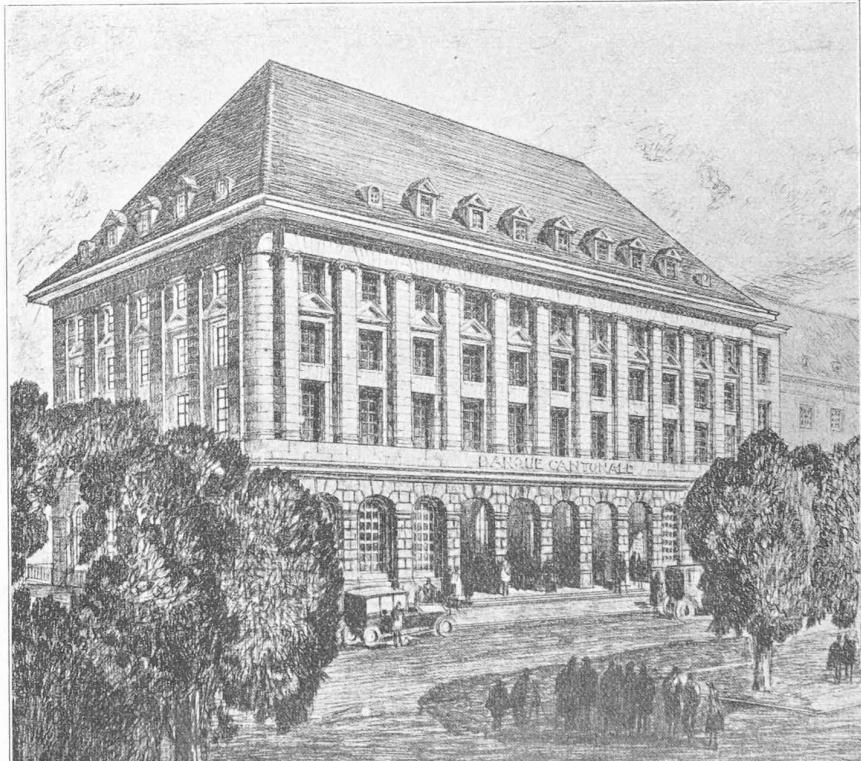
Ce travail se signale par une innovation heureuse, en recommandant de compléter les essais de traction, tout à fait insuffisants pour caractériser un métal¹, par des essais de *résilience* pratiqués comme suit :

« Les éprouvettes pour l'essai de résilience auront une longueur, parallèle au sens du laminage, de 55 mm., une hauteur de 10 mm. et une largeur, prise dans l'épaisseur, de 10 mm. ou égale à l'épaisseur lorsque celle-ci est inférieure à 10 mm. L'entaille devra être faite dans ce dernier côté.

» La température de l'échantillon soumis à l'essai de résilience ne doit pas être inférieure à 15° ni supérieure à 35° C.

» La résilience ne devra pas être inférieure à 10 kgm/cm². »

L'exécution de l'épreuve de résilience préviendra la réception de métaux dangereusement fragiles, telle cette tôle que nous eûmes récemment l'occasion d'examiner et qui se brisa net au début du « roulage » bien qu'elle eût accusé une résistance de rupture à la traction de 37 kg/mm², un allongement de 27 % et une striction de 69%².



Perspective.

II^e rang : projet de M. *Fr. Wavre*.

Il est seulement regrettable que les nouvelles prescriptions italiennes ne définissent ni la forme ni la profondeur de l'entaille qui exercent pourtant une influence non négligeable sur la valeur de la résilience.

L'article en question du *Génie civil* reproduit encore plusieurs diagrammes fort utiles, établis par la *Società italiana Tubi Togni* pour le calcul des conduites forcées.

¹ Voir les *Etudes expérimentales de technologie industrielle*, par Ch. *Fremont*, en particulier les mémoires N° 59 *Essais de réception des rails* (Paris 1921) et N° 62 *Unification des méthodes d'essais des métaux*.

² Voir dans le mémoire N° 62 de M. *Fremont*, cité plus haut, plusieurs exemples de tôles fragiles qui avaient subi victorieusement les épreuves classiques.